

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020 à 19H00

Etaient présents : MM. Didier ALBERT, Laurent ALBERICI, Karine BIZOUARD, Franck BONTON, Isabelle CAYRAC, Charlotte CHOLLET-GODARD, Cindy COCQUART, Christophe FABRIES, Nicolas GALLIET, Philippe GRANIER, Aline HUC, Jean-Marc NESEN, Sarah LAURENS, Véronique PALAFFRE, Jean-Paul PRADEL, Jean-Paul RAYSSAC.

Excusés : Patrick CALVET, Viviane GAYRAL, Magali TERRAL.

*Patrick CALVET a donné procuration à Jean-Paul PRADEL,
Viviane GAYRAL a donné procuration à Jean-Marc NESEN,
Magali TERRAL a donné procuration à Charlotte CHOLLET-GODARD.*

Nicolas GALLIET a été nommé secrétaire de séance

↳ **DECISION DU MAIRE :**

- **Décision n° 11 : signature d'un devis de Sam' Branche**

Monsieur le Maire a accepté le devis pour un coffret forain triphasé devant l'école pour un montant TTC de 1 791.60 €.

↳ **CONVENTION ECOLE ET CINEMA**

Monsieur le Maire Propose au conseil municipal de renouveler la convention avec l'association « MEDIA TARN » représenté par son président M. Patrick LAMOUREUX.

Dans le cadre de la politique commune d'éducation artistique et culturelle au cinéma conduite au profit du jeune public, politique initiée par les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, le Département du Tarn, la Direction régionale de l'action culturelle Occitanie et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale ont chargé, par convention triennale, la structure culturelle Média-Tarn de la coordination générale de l'action « Plan Ciné-Tarn » déclinée en différentes opérations départementales dont celle dite « École et Cinéma ».

La présente convention définit l'engagement de la commune à participer aux coûts de gestion et d'organisation de l'opération « École et Cinéma » engagés par Média-Tarn, opération mise en œuvre au profit des élèves de l'école de la Commune.

Une convention de contribution financière municipale est proposée par MEDIA TARN à la Commune qui, cette dernière, prendrait en charge le coût de cette prestation s'élevant à 1.50 € par élève/an. Ce concept propose 4 projections par an pour les 137 enfants inscrits à ce programme éducatif. Cette contribution financière serait annuelle.

Il conviendra d'inscrire cette dépense au BP 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** la création du groupe de travail sur l'éclairage public

Philippe GRANIER, Maire

ALBERICI Laurent

ALBERT Didier

BIZOUARD Karine

BONTON Franck

CALVET Patrick

CAYRAC Isabelle

CHOLLET-GODARD Charlotte

COCQUART Cindy

FABRIES Christophe

GALLIET Nicolas

GAYRAL Viviane

HUC Aline

LAURENS Sarah

NESEN Jean Marc

PALAFFRE Véronique

PRADEL Jean-Paul

RAYSSAC Jean-Paul

TERRAL Magali